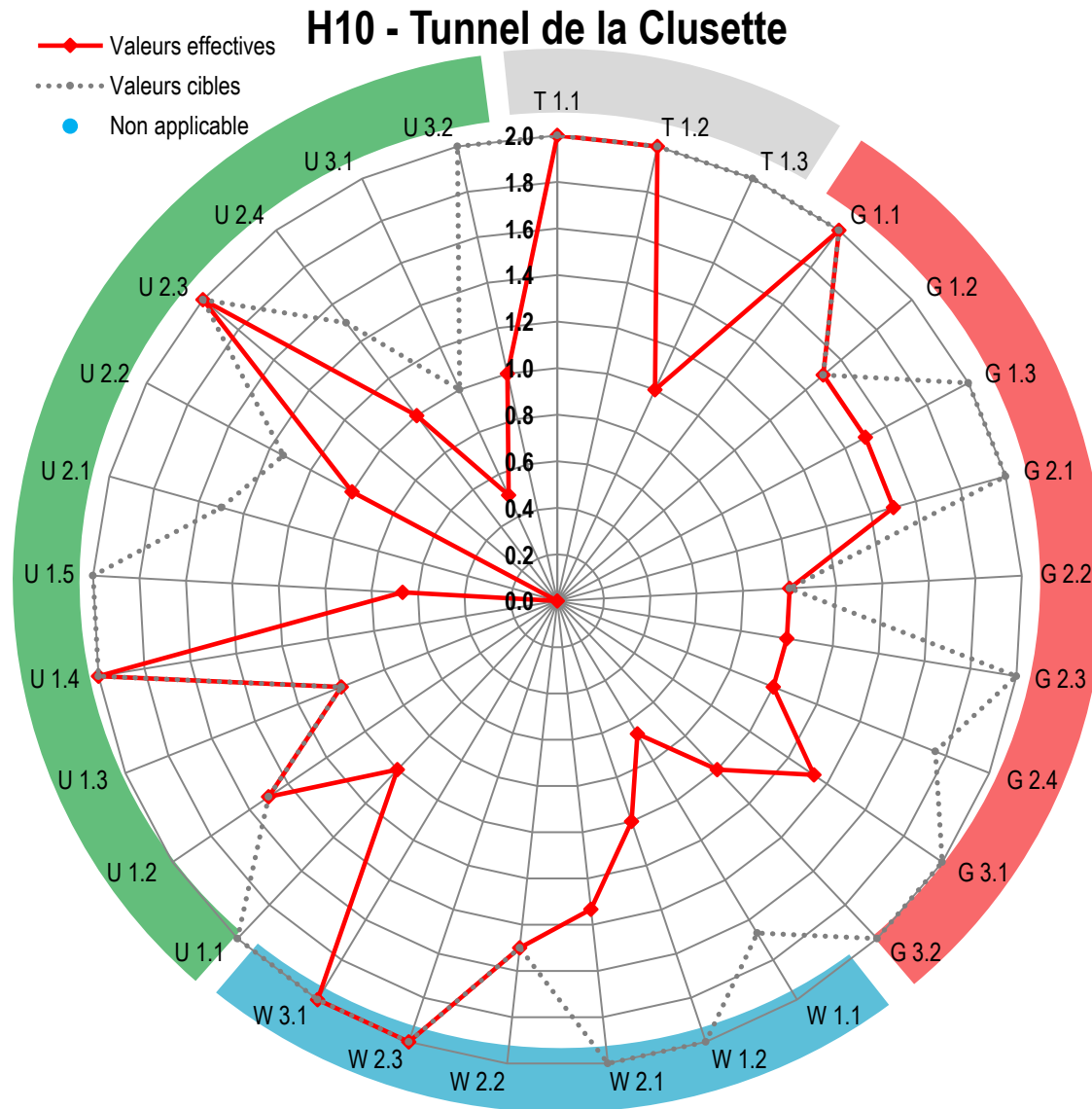



Analyse des critères Résultats valeurs effectives et valeurs cibles



Critères

- T 1.1 Évaluation de la durabilité
- T 1.2 Détermination des objectifs et délimitation du système
- T 1.3 Conflits d'objectifs et synergies
- G 1.1 Aménagement du territoire, paysages, sites construits et espace culturel
- G 1.2 Qualité d'habitat et cohabitation
- G 1.3 Accès à l'infrastructure et qualité de séjour
- G 2.1 Communication et participation
- G 2.2 Comportement socialement acceptable
- G 2.3 Sécurité juridique
- G 2.4 Solidarité, équité, effet de répartition
- G 3.1 Sécurité au travail, prévention des accidents, sauvetage et santé
- G 3.2 Protection contre les agressions et la criminalité
- W 1.1 Rapport coûts-avantages sur le plan de l'économie d'exploitation
- W 1.2 Flexibilité d'utilisation, capacité d'adaptation et déconstruction
- W 2.1 Rapport coûts-avantages sur le plan de l'économie publique
- W 2.2 Effets économiques régionaux
- W 2.3 Utilisation économique d'infrastructures existantes
- W 3.1 Financement adapté
- U 1.1 Consommation d'énergie
- U 1.2 Utilisation et recyclage des surfaces, protection du sol
- U 1.3 Sites pollués
- U 1.4 Réutilisation de matériaux de déblais et d'excavation, de démolition et de déconstruction non pollués et pollués (déchets)
- U 1.5 Utilisation de matériaux et de ressources respectueux de l'environnement
- U 2.1 Atteintes au climat
- U 2.2 Atteintes environnementales
- U 2.3 Eaux superficielles et nappe phréatique
- U 2.4 Nature et paysage
- U 3.1 Dangers naturels
- U 3.2 Accidents majeurs

Base évaluation de l'indicateur : 2 = rempli, 1 = partiellement rempli, 0 = non rempli **Critère: 2 points = très bien, 1 point = suffisant, 0 points = insuffisant**



Mur portail Est (partie inférieure)
Surface disponible > 3 m : 370 m²



3 m

